



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Date de mise à jour : 09/11/2022

<b>INTITULE DU POSTE</b> : Conseiller-ère en formation continue (CFC) en GRETA, <b>faisant fonction</b>	<b>CATEGORIE</b> : Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
<b>INTITULE DU RECRUTEUR</b> : rectorat de l'académie de Versailles – Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue <b>DAFPIC</b>	<b>ORGANISME DE RATTACHEMENT</b> : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
<b>DOMAINE FONCTIONNEL</b> : Formation continue	<b>EMPLOI TYPE*</b> : EFV010 * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
<b>DATE DE DISPONIBILITE</b> : Novembre 2022	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE</b> : Académie de Versailles – Greta des Yvelines

## DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

La DAFPIC de l'académie de Versailles est structurée en **3 pôles** : « Formation initiale, sous statut scolaire et en apprentissage », « Formation continue » et « Partenariats avec les milieux économiques et professionnels et Qualité » et a pour mission de :

- promouvoir la formation professionnelle tout au long de la vie,
- favoriser la qualification et l'insertion,
- enrichir les parcours et les sécuriser,
- adapter l'offre à la demande et aux besoins,
- conseiller les acteurs et accompagner les établissements de formation,
- développer les relations avec le monde économique et professionnel.

## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (relations hiérarchiques, fonctionnelles et coopération) :

- Sous la responsabilité hiérarchique de la Déléguée Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFPIC)
- Sous la responsabilité fonctionnelle du président et de l'ordonnateur du GRETA dans lequel il est nommé
- Relations de coopération à l'interne et à l'externe : les CFC de GRETA et de l'échelon académique, les personnels de Greta, les équipes de direction des établissements scolaires, les équipes pédagogiques et les acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle, les financeurs, les entreprises, etc ...

## **DESCRIPTIF DU POSTE :**

### **Mission principale :**

Le-a Conseiller-ère en Formation Continue est un agent de développement de la formation continue. En qualité de chef-fe de projet, il-elle assure la conduite d'actions et de dispositifs de formation mis en œuvre dans les GRETA pour des publics variés.

Les GRETA sont des groupements d'établissements publics de formation de l'Éducation nationale. Leur mission est d'accueillir tous les publics au-delà de la formation initiale, de former des salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage, dans le cadre de la politique de formation tout au long de la vie.

L'académie de Versailles compte 4 GRETA, un par département, et assurent des formations dans tous les secteurs d'activité.

### **Détail des missions (découlant de la mission principale) :**

- Analyser l'environnement économique et social afin d'identifier les besoins en formation ;
- Concevoir des dispositifs de formation ou des modes d'organisation adaptés aux besoins analysés ;
- Répondre aux appels d'offre ;
- Développer les relations extérieures et les partenariats ;
- Négocier des projets avec les partenaires publics et privés ;
- Développer des projets en lien avec les innovations pédagogiques ;
- Superviser à l'interne la mise en œuvre d'actions et de dispositifs ;
- Contribuer à la détermination des objectifs et des engagements de la politique qualité ;
- S'assurer de l'évaluation, du suivi et de l'amélioration de la qualité du service rendu.

### **Principales activités** [détail des activités qui concourent ou contribuent à l'accomplissement des missions]

#### **Développement de l'action sur un Territoire**

- Assurer la présence institutionnelle sur le territoire géographique ou d'exercice
- Identifier les besoins du territoire d'exercice en termes de formation continue et d'insertion professionnelle
- Entretenir les relations avec les acteurs du territoire d'exercice dans des logiques de partenariat
- Promouvoir l'EPL dans sa mission de formation continue

#### **Conception et suivi des Prestations**

- Analyser et faire évoluer l'offre de formation
- Analyser une demande et des besoins de formation
- Concevoir une proposition pédagogique
- Concevoir l'ingénierie financière
- Préparer la mise en œuvre
- Réguler le dispositif de formation
- Evaluer l'action de formation

#### **Démarche Mercatique**

- Inscrire l'action commerciale dans une perspective de service public de la formation
- Assurer la veille sur le marché de la formation
- Elaborer avec l'équipe de direction la politique commerciale du GRETA
- Planifier et conduire des actions commerciales
- Répondre à des appels d'offres ou à manifestation d'intérêt

#### **Conseil à l'interne**

- Produire des analyses aux fins d'aide à la prise de décision
- Alerter les décideurs en cas d'opportunités, de menaces ou de difficultés
- Proposer des préconisations, des plans d'action
- Proposer des éléments de solution aux décideurs des différents niveaux (académique, Greta, EPL) pour les principaux actes : budget, recrutement, qualité, plan de développement...
- Etre acteur des démarches qualités et des processus d'amélioration continue

**Conduite de missions académique ou nationale**

Selon mission confiée par le DAFPIC

**SPECIFICITES DU POSTE** (textes de référence) :

Décret N° 90-426 du 22 mai 1990 (Dispositions générales applicables aux conseillers en formation continue)

Décret N° 90-165 du 20 février 1990 (Régime indemnitaire des Personnels du MEN – Conseillers en formation continue)

Note de service N° 90-129 du 14 juin 1990 (Exercice des fonctions de CFC)

Le référentiel d'activités et de compétences du conseiller en formation continue est disponible à l'adresse suivante : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation\\_continue\\_adultes/98/4/CFC\\_referentiel\\_114984.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_adultes/98/4/CFC_referentiel_114984.pdf)

**Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...)** : Indemnité de sujétions spéciales (cf. [arrêté du 02 décembre 2021](#))

**Encadrement** : ~~OUI~~/NON

**Nombre d'agents encadrés par catégorie** : ... A - ... B - ...C

**Conduite de projet** : OUI/~~NON~~

**Poste logé** : NON

**Type de logement** :

**Contraintes** :

**Autre** : le candidat doit être titulaire, au moins, d'un diplôme de niveau 6.

**Conditions matérielles et moyens mis à disposition**

Le CFC est installé dans un des GRETA de l'académie,

Le CFC dispose d'un poste informatique et d'un téléphone portable,

Le CFC travaille en général avec un-e coordonnateur-trice et -e ou plusieurs assistants-es.

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES**

- Conduire un projet
- Aptitude à la négociation
- Faire preuve d'esprit de synthèse
- Rédiger avec aisance
- Dialoguer avec un public varié
- Maitriser l'outil bureautique

**PERSONNE A CONTACTER** : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels) dans un délai de ... à compter de la parution de la présente offre, à l'attention de :

Les candidats intéressés doivent retourner leur dossier de candidature (CV et lettre de motivation) au plus vite et au plus tard le 30 novembre 2022 à l'adresse suivante : [rhdafpic-gjp@ac-versailles.fr](mailto:rhdafpic-gjp@ac-versailles.fr)

**Téléphone** : 06 86 81 90 47

**Courriel** : rhdafpic-gjp@ac-versailles.fr